

MODALITES DE RESERVATION DES REPAS

Le service de restauration est ouvert selon les horaires ci-dessous et fonctionne par un système de « réservation de repas » :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 11h30 à 13h40 (fin de service de distribution des repas à 13h15)

Mercredi : de 12h00 à 13h40 (fin de service de distribution des repas à 13h00)

Pour accéder au service de restauration :

1 - L'élève doit être muni de sa carte nominative qu'il ne doit pas prêter.

2 - Il doit approvisionner son compte : les repas sont obligatoirement réservables **jusqu'à 3 semaines à l'avance** et **au plus tard jusqu'à 9h30 (délai de rigueur) pour le jour même** soit :

- depuis internet via l'ENT Ile de France ; (voir page 2 « RECHARGEMENT ET RESERVATION DES REPAS »)
- depuis les bornes disponibles au secrétariat élèves et intendance du Lycée;

Nous vous conseillons de réserver vos repas à l'avance, **la désinscription à un repas est possible jusqu'à 9h30 le jour même** (attention au-delà le repas est facturé)

Une tolérance est acceptée **en cas d'oubli de carte 1 fois par trimestre** pour la réservation d'un repas : **merci de vous présenter à l'intendance avant 9h30 précises (pour le repas du jour)**.

Il est impératif de respecter ces règles afin que l'équipe de restauration puisse confectionner le nombre de repas dans les délais impartis.

En cas de difficulté, vous pouvez vous rapprocher du secrétariat d'intendance.

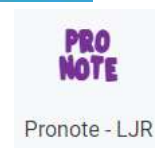
RECHARGEMENT ET RESERVATION DES REPAS

- Aller sur le site internet :

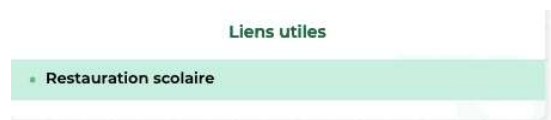
- ENT Ile de France entrer vos identifiants



- Aller dans le menu « mes applis » et cliquer sur PRONOTE



- Cliquer sur



- Votre compte Gec en ligne s'ouvre automatiquement pour le règlement et la réservation des repas,

REGLEMENT DES REPAS

Le règlement des repas peut être effectué par:

- Carte bancaire
 - Borne du Secrétariat Elève
 - Par internet sur le site Gec en ligne (même procédure que la réservation des repas)

- Chèque (à l'ordre de l'Agent comptable du Lycée Jean Rostand)
- Espèce
 - A l'intendance (du lundi au vendredi de 8h- 11h et 14h-16h, le mercredi de 8h30 à 11h)